

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 10 Juillet 2018

Délibération n° 52- 2018 relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Vu les articles L711-1 et suivants du code de l'éducation,

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État,

Vu l'arrêté du 20 mai 2014 pour l'application aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'État

Vu l'arrêté du 19 mars 2015 pour l'application aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État

Vu l'arrêté du 3 juin 2015 pour l'application au corps interministériel des attachés d'administration et au corps des assistants de service social des administrations de l'État

Vu l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps d'ingénieurs de recherche

Vu l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps d'ingénieurs d'études

Vu l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps d'assistants ingénieurs.

Vu l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps de techniciens de recherche et de formation

Vu l'arrêté du 24 mars 2017 pris pour l'application à certains corps d'adjoints techniques de recherche et de formation

Considérant l'avis du comité technique d'établissement du 17 mai 2018,

Le conseil d'Administration approuve la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au sein de l'Université de Reims Champagne-Ardenne à compter du 1er juin 2018, selon les principes et la cartographie annexés à la présente délibération.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	18
Majorité absolue	19	Membres représentés	14
Nombre de pouvoirs	14		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	32	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Cartographie catégorie A, B et C

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 12-07-18

Document mis en ligne le : 12-07-18